



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Situation des proches aidants

Question écrite n° 13277

Texte de la question

Mme Véronique Louwagie interroge Mme la ministre de la santé, des familles, de l'autonomie et des personnes handicapées sur la situation des proches aidants dans le pays. En France, on compte plus de 8 millions de proches aidants. Une personne sur trois sera amenée à être aidante au moins une fois dans sa vie et sera donc confrontée à toutes les difficultés que ce dévouement représente. Aujourd'hui, les associations d'aidants alertent sur les limites des aides en vigueur et ce malgré les engagements de la stratégie nationale 2023/2027 « agir pour les aidants ». En effet, 20 % des aidants sont considérés en situation de charge mentale trop élevée, synonyme de fatigue morale ou physique, avec des effets sur leur santé. Ils signalent que les mesures existantes sont difficiles à appliquer, trop limitées et contraignent souvent ceux-ci à diminuer fortement voire totalement leurs activités professionnelles. La situation de ces proches aidants est donc un sujet de préoccupation qu'il est nécessaire d'appréhender afin d'améliorer leur reconnaissance, de préserver leur santé, de leur permettre de concilier leur vie personnelle et professionnelle et enfin d'accroître et de diversifier leurs solutions de répit. Elle lui demande donc quelles mesures le Gouvernement envisage pour renforcer les solutions existantes et répondre aux attentes des aidants familiaux.

Données clés

Auteur : [Mme Véronique Louwagie](#)

Circonscription : Orne (2^e circonscription) - Droite Républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 13277

Rubrique : Dépendance

Ministère interrogé : [Santé, familles, autonomie et personnes handicapées](#)

Ministère attributaire : [Autonomie et personnes handicapées](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [3 mars 2026](#), page 1834